



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

DEMANDE DE CONSULTATION D'ARCHIVES

*La consultation des archives se fait en salle de lecture, sur rendez-vous,
ou en demandant la reproduction par photocopie ou numérisation (à titre payant) des archives.*

Les champs marqués d'une * sont à renseigner obligatoirement.

Civilité* : M^{me} M.

NOM* : _____ Prénom(s)* : _____

Date de Naissance* : _____ Lieu de Naissance (dpt. ou pays)* : _____

Adresse* : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____ PAYS* : _____

Téléphone* : _____ Adresse électronique* : _____ @ _____

VOUS DÉSIREZ CONSULTER VOTRE DOSSIER PERSONNEL

Renseignements concernant votre situation militaire :

Matricule Légion Étrangère (MLE) ou Numéro Identifiant Défense (NID) * : _____

Nationalité * : _____

Nature des Services Accomplis * : Engagé Autres (préciser) : _____

Vous avez servi dans l'armée de * : TERRE AIR MARINE GENDARMERIE LÉGION ÉTRANGÈRE

Dernier Grade obtenu * : _____

Si vous êtes de nationalité étrangère, veuillez préciser l'identité sous laquelle vous avez servi et votre filiation

VOUS DÉSIREZ CONSULTER LE DOSSIER PERSONNEL D'UN TIERS⁽¹⁾

Renseignements concernant son identité :

Civilité* : Mme M. Décédé * : Oui Non

NOM réel* : _____ Prénom(s)* : _____

NOM déclaré * : _____ Nationalité * : _____

Date de Naissance* : _____ Lieu de Naissance (dpt. ou pays)* : _____

Renseignements concernant sa situation militaire :

MLE ou NID * : _____

Nature des Services Accomplis * : Engagé Autres (préciser) : _____

Vous avez servi dans quelle armée * : TERRE AIR MARINE GENDARMERIE LÉGION ÉTRANGÈRE

Dernier Grade obtenu * : _____

Les champs marqués d'une * sont à renseigner obligatoirement.

VOUS DÉSIREZ CONSULTER D'AUTRES ARCHIVES ⁽¹⁾

Voir la brochure " conservation et consultation d'archives militaire "

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMMENT DÉSIREZ-VOUS CONSULTER LES ARCHIVES ?

Consulter les archives en salle de lecture BALE à Aubagne ;

Commander au BALE les reproductions des archives correspondant à votre recherche.

(1) Les archives publiques sont communiquées au terme de délais de communication définis par les articles L213-1 à L213-6 du code du patrimoine. En conséquence, il vous sera éventuellement demandé de fournir des documents justificatifs ou de remplir une demande de dérogation.

A *

Le *

Signature *

Demande à adresser :

• ***Par voie Postale :***

Bureau des Anciens de la Légion Étrangère
Quartier Viénot – BP 21355, Route de la
Légion 13400 AUBAGNE CEDEX

• ***Par voie électronique :***

comle.drhle-bale.fct@intradef.gouv.fr

Renseignements au tél. : 04.42.18.12.82

N.B. : le délai moyen de traitement d'une demande est de l'ordre de deux (02) mois.